

## **L'accidentalité de la circulation inter-files en chiffres (source ONISR)**

L'accidentalité en circulation inter-files est relativement faible par rapport à celle de l'ensemble de l'accidentalité des deux-roues motorisés : 12 usagers de deux-roues motorisés tués en inter-files sur un total de 790 en 2014. Cependant, l'accidentalité de cette pratique est en hausse régulière : le nombre d'accidents corporels impliquant les motards en inter-files a augmenté de 80,7% en dix ans, le nombre de personnes tuées a augmenté de 160%. Par cette expérimentation dans 11 départements, la Sécurité routière agit pour définir les règles d'une pratique sécurisée.

Les statistiques ci-dessous rendent compte d'une pratique de circulation inter-files non respectueuse des règles posées par l'expérimentation.

### **En France métropolitaine en 2014**

- 676 accidents corporels ont impliqué un motard en circulation inter-files
- 12 usagers de deux-roues motorisé sont décédés dans ces circonstances
- Les accidents graves impliquant un motard en inter-files ont lieu principalement aux heures de pointe du matin et du soir et en jour de semaine
- La grande majorité des accidents graves (70%) implique un usager de motocyclette de plus de 125 cm<sup>3</sup>

### **En Ile-de-France**

- 607 accidents corporels
- 10 personnes tuées à deux-roues motorisés
- 122 blessés hospitalisés
- Sur le périphérique parisien, 22 accidents corporels et 2 personnes tuées
- Les accidents en inter-files représentent 10% des accidents corporels impliquant un deux-roues motorisés en Ile-de-France

Les départements les plus touchés, après l'Ile-de-France, sont : les Bouches-du-Rhône (16 accidents) et le Rhône (10 accidents).